Proconseil
Une filiale de Prométerre

Alimentation réduite en protéines

Synthèse du suivi sur 15 exploitations laitières du canton de Vaud

Mise en place du Paquet Lait vaudois en 2019 → soutien aux producteurs de lait de centrale qui s'investissent dans un affouragement local. Une des mesures de ce projet vise a favoriser l'autonomie fourragère (Mesure 2).

Suite à la réflexion de l'OFAG (Office Fédéral de l'Agriculture) de réviser le soutien de production de lait et de viande basée sur les herbages, le canton de Vaud a mis en place un projet pilote pour évaluer les impacts sur différentes exploitations.

Basée sur cette demande et sur la base de la mesure 2 du Paquet Lait VD, **15 exploitations vaudoises ont été suivies depuis fin 2021**.

Objectifs

- Sensibiliser à la thématique de l'autonomie fourragère / protéique
- Connaitre la situation actuelle en matière d'affouragement et de complémentation
- Proposer des pistes d'amélioration pour les exploitations intéressées
- Intégrer des exploitations produisant du lait de fromagerie

Projet de révision de la PLVH (Production de lait et de viande basée sur les herbages)

PLVH actuelle	Projet de révision
➢ Min. 75% à 85% MS de prairie (selon les zones plaine ou montagne) ➢ Max. 10% MS de concentrés	➢ Pas de limite de kg ➢ Limiter les teneurs des fourrages ET concentrés achetés: ○ 2 niveaux : max. 12% MA et max. 18% MA

Echantillon d'exploitations

Mode de production

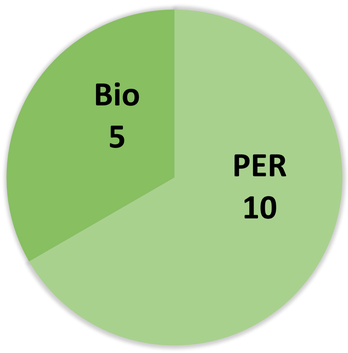

Type de commercialisation

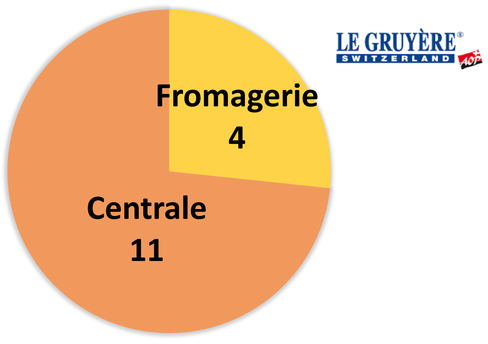

Inscription PLVH

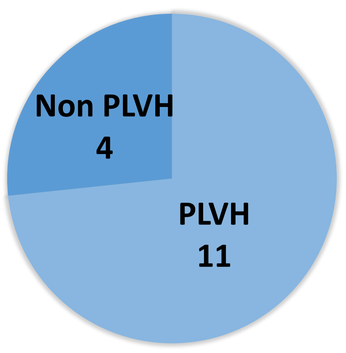

Données complémentaires:

- 68 vaches en moyenne (25 à 156)
- Concentrés distribués:
  - 670kg / vache en moyenne (118 à 1818 kg)
  - Teneur moyenne du concentré acheté: 31.5% MA (13 à 40%)

Résultats du suivi (hiver 2021 – 2022)

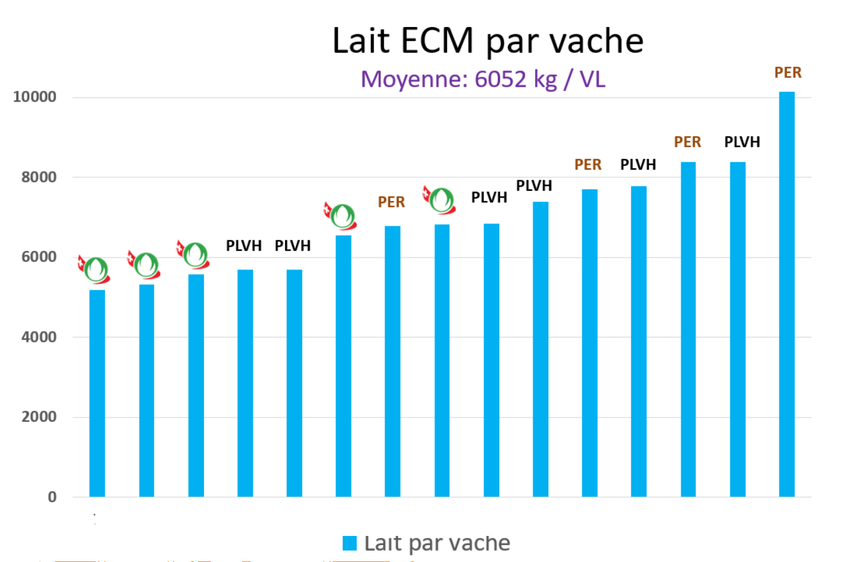

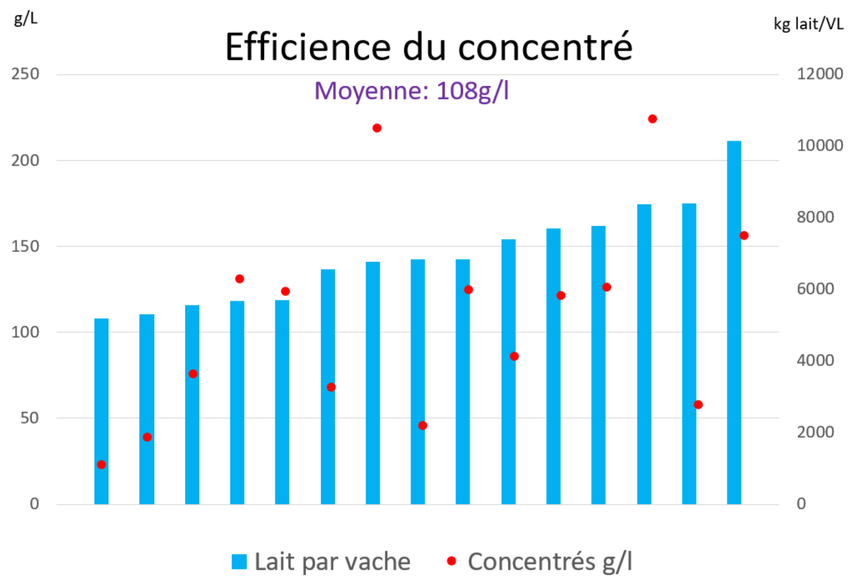

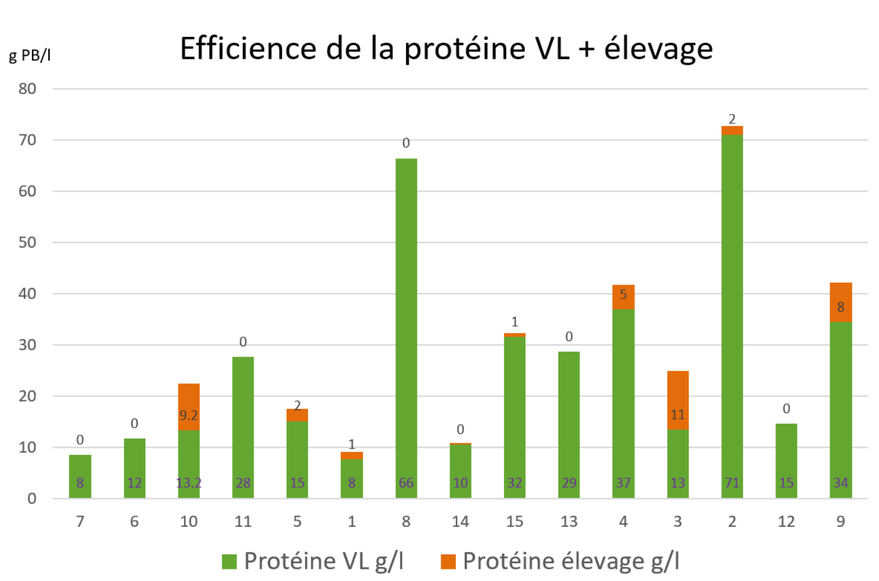

Conclusions

- Les quantités de concentrés distribuées varient fortement d'une exploitation à l'autre (qualité fourrages)
- Il est possible de produire du lait de manière efficiente avec des niveaux de production très variables
- Une part de maïs de plus de 25% de la MS demande une complémentation protéique nettement plus élevée
- Des potentiels d'optimisation existent, mais sont parfois limitées
- Il sera intéressant de voir l'évolution pour l'année 2022 (sécheresse, évolution des marchés, exigences Bio Suisse)

Pistes pour la suite: introduire un quota de protéines achetées (kg PB/UGB ou g PB/litre) ?

Eliane Lemaître, conseillère agricole